

Viry-Chatillon, le 23 juin 2017

Jean-Marie VILAIN,
Maire de Viry-Chatillon,

À

Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous informer qu'un **CONSEIL MUNICIPAL** se réunira à **l'Hôtel de Ville, Salle des Présidents de la République, le jeudi 29 juin 2017 à 20h30** et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DU MAIRE L2122-22

POINT IMPERATIF

- Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 mai 2017.

POLITIQUE TARIFAIRE

- 1) Refonte de la politique tarifaire pour les activités soumises à tarification sociale de la Direction de la Vie Educative et la Direction des Affaires Culturelles (tarifs Cité des Arts)

BUDGET

- 2) Attribution d'une subvention complémentaire au Club de Foot de Viry
- 3) Décision Modificative n°1 - Budget principal – exercice 2017
- 4) Admissions en non valeur et créances éteintes
- 5) Révision des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP)

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITES / PERSONNES AGEES ET HANDICAP / LIEN SOCIAL ET ANIMATION DES QUARTIERS / VIE SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE / REUSSITE EDUCATIVE

- 6) Avenant à la convention de partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) pour la mise en place d'un second atelier mémoire en 2017
- 7) Signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre l'ARS et la Ville pour la promotion de la santé mentale des personnes en situation de précarité sur la Ville – année 2017
- 8) Etablissement des contrats d'engagement éducatif pour les animateurs non titulaires recrutés sur le centre de vacances de la Barre de Monts, séjours colonie de l'été
- 9) Convention de partenariat « Collèges numériques et innovation pédagogique » entre la Ville et le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et demande de subvention dans le cadre de l'acquisition de 4 classes mobiles tablettes
- 10) Approbation du Règlement Intérieur des accueils de loisirs et de la pause méridienne : modifications des règles d'inscriptions aux temps périscolaires et extrascolaires liées à la mise en place du portail famille

URBANISME ET ECOLOGIE URBAINE / TRAVAUX ET NOUVELLES TECHNOLOGIES / CADRE DE VIE ET PROPRIETE / EMPLOI, ECONOMIE ET COMMERCE DE PROXIMITE / CONSEILS DE QUARTIER ET LOGEMENT

- 11) Modification de la délibération n°8 du 19 novembre 2015 : délégation de l'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU) par le Conseil Municipal au Maire, au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES / PERSONNEL, COMMUNICATION ET SECURITE

- 12) Réévaluation des taux horaires de la main d'œuvre (salaires et charges) consacrés aux travaux en régie (production immobilisée)
- 13) Mise à disposition d'un agent auprès de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre
- 14) Remise gracieuse de dette
- 15) Mise en œuvre de l'accueil de volontaires en Service Civique
- 16) Adhésion de la Commune à l'association Défense des Riverains de l'Aéroport de Paris-Orly (DRAPO) et désignation d'un titulaire et d'un suppléant
- 17) Adhésion au Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole, transfert de la compétence de location de vélos en libre-service au Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole, adhésion à la compétence optionnelle « Vélib' » du Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole et désignation d'un titulaire et d'un suppléant
- 18) Rapport concernant l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) pour l'année 2016

AFFAIRES CULTURELLES / PATRIMOINE / VIE ASSOCIATIVE / SPORTS JEUNESSE / DEVOIR DE MEMOIRE ET JUMELAGE

- 19) Renouvellement de la Bourse Bafa (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs) de juillet 2017 à juin 2018
- 20) Règlements intérieurs des locaux culturels
- 21) Tarifs du secteur Culture 2017/2018 (hors tarifs Cité des Arts)
- 22) Convention de prestation pour la mise à disposition de personnels fédéraux auprès de l'association MJC Les Passerelles

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Maire,
Jean-Marie VILAIN

